

PRIORITE BUS

1 - OBJECTIF

L'objectif est de donner la priorité au bus en approche de carrefour où au droit d'une station apaisée en présence d'une voie de circulation et d'un couloir de bus ou pour l'aménagement d'un îlot de traversée piétonne.

Cet objectif est atteint par le rabattement de la voie de circulation (voie de gauche) sur la voie qui supporte le couloir de bus (voie de droite).

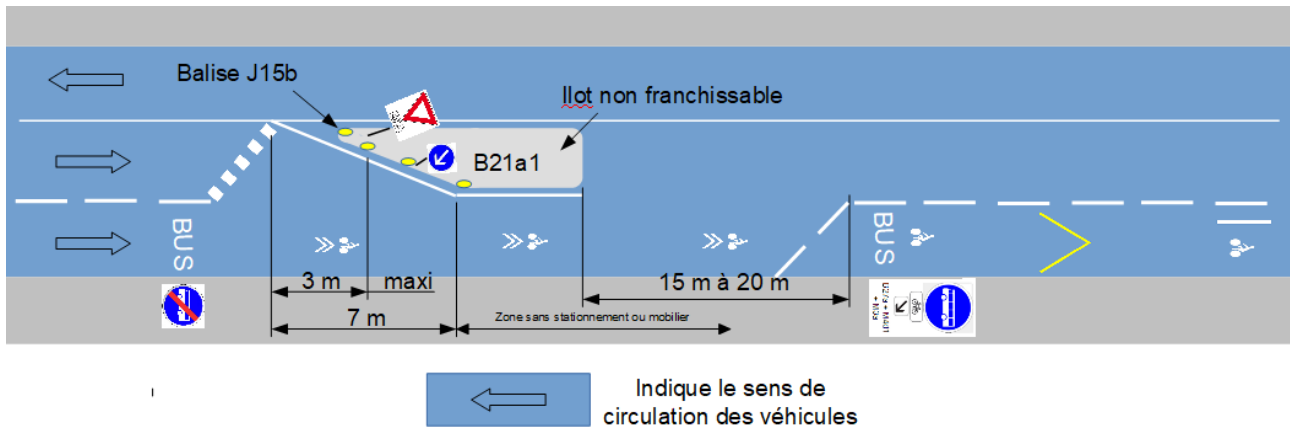
L'aménagement consiste à mettre en place un îlot sur la voie de gauche obligeant les usagers à se rabattre sur la voie de droite en perdant leur priorité.

2 – PRINCIPES D'AMENAGEMENT

- Dimensions retenues :
 - Longueur du biseau de l'îlot central : environ 7 m
 - Longueur de la chicane : 12 m. Cette longueur permet le passage de PL. Une longueur supérieure n'est pas efficace en terme de modération des vitesses dans la chicane pour les largeurs de voies considérées.
- Lors du rabattement, l'effet de balayage de la partie avant des PL ou TC nécessite une suppression ponctuelle du stationnement longitudinal, ou de tout mobilier ou aménagement qui réduirait la largeur de la voie de droite (voir schéma)
- Le séparateur franchissable entre la voie de circulation générale et le couloir de bus a pour but de canaliser les usagers de la voie de gauche jusqu'à la chicane. Le séparateur pourra être continu ou discontinu (entrée riveraine). La pose du séparateur ne réduira pas en largeur le couloir de gauche et sa longueur sera d'environ 20m suivant les lieux.
- Signalisation verticale et horizontale :
 - Mise en place d'une ligne de cédez le passage et pose d'un panneau AB3a sur l'îlot infranchissable pour la voie de gauche.
 - Mise en place d'une ligne de marquage d'îlot et pose de plots rétro réfléchissants pour une meilleure visibilité de nuit de l'îlot central et du séparateur franchissable.
 - Interruption du couloir de bus avant la ligne de cédez le passage par la mise en place d'un panneau B45
 - Marquage de trajectoire vélos au niveau de la chicane pour alerter les usagers



3 - DESSIN



Dessin sans séparateur entre voie de circulation et couloir de bus dans le même sens.

L'îlot doit être visible de jour comme de nuit.

Limiter la distance entre le panneau AB3a et la ligne de cédez le passage. Dans le cas d'un îlot séparatif entre les voies de circulation de sens opposé, il sera préféré de poser le panneau au niveau de la ligne.

Dans le cas d'un îlot de traversée piétonne, avec la reprise du couloir de bus après l'îlot tenir compte de la giration des grands véhicules. Une distance de 15 m à 20 m semble nécessaire. A adapter en fonction du types de véhicules sur la voie.